

La lettre de la régulation

N°23

Décembre 1997

SOMMAIRE

- 1-4 Point théorique
- 4 Publications
- 5 Controverse
- 6 Annonces

EDITORIAL

Entre la prolifération désordonnée des sites de la Toile, la constitution trop éphémère de forums et autres "mail-groups" des branches d'Internet, et les publications académiques dont les délais s'étirent, les Lettres scientifiques conservent une place essentielle. *La Lettre de la Régulation* doit constituer un laboratoire de production *in vivo* d'idées nouvelles, d'esquisses de théories, mais aussi de tableaux plus achevés. Ainsi, Jérôme Bourdieu s'est risqué à écrire sur un sujet vraiment diabolique pour un économiste : le marché.

La rédaction de *La Lettre de la Régulation*

POINT THEORIQUE

Le marché, cet asile de l'ignorance^o

Jérôme BOURDIEU

INRA, 63-65 Bld de Brandebourg, 94204 IVRY/SEINE
e-mail: bourdieu@ivry.inra.fr

Ayant entrepris d'étudier le marché pétrolier américain dans l'entre-deux-guerres (Bourdieu, 1996), j'ai été amené à mettre à l'épreuve des faits le concept de marché, ce qui m'a conduit à découvrir un grand nombre de difficultés d'abord empiriques puis théoriques. Ce bref texte s'attache à clarifier plus particulièrement les fondements du marché comme mécanisme de coordination. La question de la finitude des ressources non renouvelables resurgit de manière récurrente et, à travers elle, celle de la capacité du marché et des mécanismes économiques qu'il met en œuvre à assurer une allocation efficace de ces ressources entre les générations. Dans cette discussion, le concept de marché occupe une place centrale. Il n'a pourtant pas fait l'objet d'une élaboration et d'une formalisation spécifique. Il y a soixante ans, Coase [1937] n'hésitait pas à écrire que « bien que la plupart des économistes prétendent étudier le fonctionnement du marché, dans la théorie économique moderne, le marché a un rôle encore plus fantomatique que la firme elle-même ». Plus récemment, Moss [1984] notait qu'en dépit de « tout ce qui avait été écrit à propos du marché et des forces de marché, il était remarquablement difficile de trouver une définition du 'marché' dans la littérature ou dans les manuels universitaires ». L'explication tient peut-être à l'importance même du concept de marché : dès les premiers mots de l'avant propos à son livre consacré au sujet, Roger Guesnerie [1997] s'empresse d'annoncer l'impossibilité de la tâche à laquelle pourtant il s'attelle. Selon lui, le marché est aux économistes ce que sont aux physiciens les phénomènes qui concernent notre galaxie. Si le marché est partout, c'est qu'il représente tout à la fois un lieu physique où se déroulent des échanges, le fait de pouvoir s'accorder sur les termes de la transaction lors d'un échange (lorsqu'on parle de « conclure un marché »), les débouchés économiques d'un produit (lorsqu'on dit d'un bien qu'il « dispose d'un marché »), l'ensemble des transactions propres à un bien (« le marché du pétrole ») et encore le mécanisme économique particulier qui caractérise « les économies de marché »¹. Concept central de toutes les analyses se revendiquant d'une

approche économique du monde social, il ne doit d'abord son efficacité qu'à la pluralité des sens qu'il recouvre, aux usages peu rigoureux qu'il autorise en laissant toujours ouverte la possibilité d'opérer des glissements sémantiques entre ses différentes acceptions. Il tire son attrait des usages magiques qu'il autorise comme le rappelle la plaisanterie qui veut qu'à l'université de Chicago lorsqu'une ampoule est grillée personne ne la remplace, certain que le marché s'en chargera. Le marché, à la fois norme et principe explicatif universels, est devenu un nouvel asile de l'ignorance.

Marché et coordination

• *Marché et prix*

Il est aujourd'hui banal de critiquer une construction économique de l'ordre social qui est fondée sur la seule vertu du système des prix. Les théoriciens de l'équilibre général eux-mêmes sont les premiers à énoncer les nombreuses sources de « market failures » (externalités, marchés manquants, rendements croissants...). On pourrait même s'étonner du décalage entre cette vision désenchantée du marché et la confiance exclusive qu'il continue d'inspirer, surtout aux économistes². En réalité, le marché, compris comme la régulation des comportements par les prix, est une pierre angulaire de l'analyse économique : il assure, au moindre coût, la transition de la représentation spontanée du choix individuel à la construction d'une théorie du monde social. En effet, l'anthropologie explicitée dans la représentation économique du choix d'un agent, comme maximisation de l'utilité sous contrainte de revenu, n'est que l'expression savante de l'expérience ordinaire des acteurs dans leur pratique réelle du choix : chacun doit effectivement satisfaire au mieux ses desirs sans dépenser trop, doit arbitrer entre différents biens, doit effectuer un calcul des avantages et des inconvénients sans forcer sa contrainte budgétaire. L'axiomatique des préférences, la construction d'une fonction d'utilité ne font que rationaliser le point de

¹ Pour donner toute sa force à cette analyse, il faudrait l'étendre à d'autres langues.

² On trouvera une étude approfondie de « l'optimisme panglossien » que suscite le marché dans l'article de Boyer [1996] qui inscrit les critiques théoriques dans une empirique rigoureuse.

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'Association *Recherche & Régulation* et aux abonnements.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées soit à Bénédicte Reynaud, Rédacteur en chef de la lettre de la régulation : CREA (Ecole Polytechnique) 1, Rue Descartes 75005 Paris - Fax : 33 (0)1 43 25 29 44 - e-mail : reynaudb@poly.polytechnique.fr, soit à Robert Boyer : CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33 (0)1 44 24 38 57 - e-mail : boyer@cepremap.msh-paris.fr. Pour les renseignements concernant l'édition électronique s'adresser à Yves Saillard (e-mail : Yves.Saillard@upmf-grenoble.fr) IREPD BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33 (0)4 76 82 54 30 - Fax : 33 (0)4 76 82 59 89. ISSN en cours



renvoie au serveur *Lettre de la régulation* <http://www.upmf-grenoble.fr/irepd/lettre.html>.

vue du sens commun et donner un caractère de généralité et de profondeur à l'expérience, plus ou moins illusoire, du choix individuel et du sujet pensant et agissant au mieux de ses intérêts. Le prix de marché est alors le moyen inespéré d'introduire le monde social dans le modèle sans avoir à modifier cette construction asociale du sujet. En même temps, le prix de marché représente une force intersubjective dont nul ne peut contester qu'elle obéit à des lois immanentes et impersonnelles, sans que ces lois n'affectent l'individualité intangible des sujets. Le marché est construit sur la dichotomie entre les comportements individuels et les mécanismes qui assurent leur coordination.

• *Marché et interactions*

Il est alors tentant, plutôt que de rejeter une telle dichotomie, de chercher d'autres formes de régulation que la coordination par les prix. Dans un article récent, Chiappori & Orfali [1997] font du passage de l'idée d'équilibre général à l'étude des interactions locales, marchandes mais aussi liées à des échanges d'information, l'une des principales évolutions de l'économie au cours des 25 dernières années. Ce faisant, ils témoignent clairement du fait que la régulation des interactions entre les acteurs économiques ne dépend pas seulement d'un mécanisme de prix mais passe également par la forme variée des relations contractuelles qu'ils nouent entre eux. Penser la firme comme un "noeud de contrats", pour reprendre l'expression de Hart & Moore [1991], permet en réalité de réduire toute forme d'organisation sociale, toute institution à l'ensemble des contrats bilatéraux qu'elle recouvre pour ne constituer en réalité qu'une fiction juridique (cf. Jensen & Meckling, 1976). La théorie des contrats permet de rompre avec une régulation exclusivement réalisée par les prix. Cependant, elle ne fournit pas une théorie de l'ordre social aussi achevée formellement que celle de l'équilibre général, du moins aussi longtemps qu'un concept équilibre de contrats n'a pas été proposé.

En cela, la séparation entre coordination et comportements n'est que repoussée à un niveau supérieur car on ignore alors l'activité intense que les acteurs doivent développer pour construire les conditions de fonctionnement de leur propre marché. L'analyse historique fait ainsi apparaître que le marché pétrolier a toujours fait l'objet d'un double débat (Bourdieu, 1996) : le premier, qui aurait été de pure forme sans l'existence d'un droit de la concurrence particulièrement puissant, se focalisait sur l'existence d'un pouvoir de monopole ; l'autre, en réalité beaucoup plus profond bien que négligé d'un point de vue académique, sur la manière d'organiser efficacement un marché qui, comme l'écrivait un des protagonistes, n'était pas "self-regulating", un des enjeux étant de savoir quelle place devait revenir à l'Etat dans cette régulation.

Il est alors naturel de prendre au sérieux le travail organisationnel que produisent les acteurs économiques. Une manière de lire le projet des approches conventionnalistes ou institutionnalistes³ est de considérer qu'il a précisément pour objet d'analyser les réalisations de ce travail organisationnel, formalisé par des règles ou des institutions qui assurent une régulation globale des comportements. L'histoire de l'industrie du pétrole fournit de nombreux exemples de ce travail collectif de coordination et, pour n'en citer qu'un, au milieu des années vingt, en accord avec les industries automobiles, les pétroliers se sont mis d'accord pour que seules deux qualités d'essence ("grade") subsistent, afin de stabiliser une concurrence incompréhensible pour le consommateur. Cette voie d'analyse repose sur une vision de l'ordre économique qui rompt avec l'idée de mécanisme de marché et qui passe par des formes de coordination par des règles ou des conventions, de coopération entre les acteurs sociaux, parfois présentées comme complémentaires des mécanismes de marché. En même temps, comme la théorie de l'équilibre général, elle conserve la dichotomie entre comportements et coordination.

Une approche structuraliste du marché

• *Une première approche*

En réalité, il existe une place pour un concept de marché qui ne soit ni le mécanisme de coordination des comportements individuels, unique, universel, et anonyme, présent aussi bien dans l'idée d'équilibre général que dans celle d'équilibre partiel, ni non plus, l'agrégation, difficile à penser, d'interactions, plus ou moins bilatérales, fondées par exemple sur l'idée de mimétisme ou sur celle de concurrence entre contrats. Elle consiste à penser le marché comme la rencontre entre les logiques d'univers sociaux structurés et plus ou moins autonomes⁴, qui s'opère à travers une multitude d'interactions individuelles (structurées selon ces logiques), sur le mode économique, entendu comme impliquant un transfert de propriété associé à la formation de pertes ou de profits monétaires et supposant la mobilisation de ressources financières.

Cette construction doit être comprise comme une définition provisoire. Tout d'abord, elle inscrit le marché comme une forme de coordination parmi d'autres, utilisées par les acteurs économiques qui peuvent être constitués en un réseau. Elle refuse ainsi d'identifier le marché au réseau lui-même ou à ses modes de régulation (on peut voir par exemple dans le marché un moyen produire des effets de percolation ; cf. Cohendet, 1997). Ensuite, elle marque la différence entre le marché et les relations internes à la firme dès que l'on considère ces formes internes de coordination comme procédant de modes de régulation soit non monétaires, soit n'engageant pas de transferts de propriété. Il faudrait toutefois élaborer plus précisément cette idée : des transferts de biens entre des filiales d'un même groupe suivant une tarification interne se situent à la frontière du marché (cf. Eymard-Duvernay, 1994). Enfin, cette définition établit la spécificité du marché comme lien médiatisé par la monnaie ce qui pose vraisemblablement une limite trop stricte entre le marchand et le non marchand (notamment dans une perspective historique⁵) et laisse de plus dans l'ombre la question des modalités concrètes de l'échange marchand (cf. Bourdieu, 1996).

• *Rompre avec la dichotomie*

En l'état, cette première définition⁶ vise essentiellement à rompre avec une vision qui, d'un côté, pose comme donnés les déterminants profonds des comportements et des choix et, de l'autre, pense le marché et à travers lui toute forme de coordination économique, comme un principe unique de conciliation des choix. Non seulement il n'est possible de comprendre la logique d'un marché qu'à condition de voir le marché comme une forme de relation objective particulière au sein d'univers constitués par d'autres relations objectives ; mais, elle invite à penser la logique marchande comme une logique particulière exerçant une action sur les structures des univers sociaux qu'elle met en relation et dont elle peut modifier profondément les modes de fonctionnement (cela apparaît de manière particulièrement claire dans des univers qui ont pour vocation de refuser l'intérêt économique tels le sport, l'art ou la famille).

Au lieu de poser comme préalable la dichotomie entre comportements et coordination, cette définition part de l'existence de mécanismes propres aux différents univers sociaux mais reconnaît que ceux-ci sont affectés en retour par des mécanismes économiques, - notamment par la présence d'agents exclusivement animés par la volonté de réali-

³ Cf. par exemple, Olivier Favereau [1993].

⁴ Ou champs.

⁵ On perd en réalité l'idée même d'une historicité du marché et des mécanismes de marché (différente d'une histoire des marchés) dont la dynamique du capitalisme chère à Braudel porte la marque propre.

⁶ F. Fourie [1991] propose également une analyse structuraliste du concept de marché mais pour laquelle l'enjeu primordial est de définir formellement l'échange marchand comme pris entre l'espace des vendeurs et celui des acheteurs ; un intérêt important de son approche est de montrer que la notion de marché engage nécessairement une définition de ce que représente un échange économique, cf. pp. 42-43.

ser des profits financiers -; en même temps, elle pose que les mécanismes économiques prennent une forme qui dépend de ces univers.

On voit finalement que les marchés ne sont pas à proprement parler des univers sociaux comme les autres puisque leur finalité leur est toujours extérieure, du moins jusqu'au moment où l'accumulation économique pure, l'accumulation de capital financier pour lui-même, devient par lui-même un objectif exclusif.

Quelques conséquences d'une approche structurale

• *Repenser les acteurs et les comportements*

Cette conception du marché appelle une redéfinition profonde de la manière ordinaire d'appréhender les acteurs économiques et la manière dont ils confrontent leurs comportements. Chaque individu est alors pensé en fonction de la position qu'il occupe dans un espace de relations parmi lesquelles on trouve le marché. Les propriétés individuelles qu'on pourrait être tenté de lui assigner sont essentiellement relatives. L'ensemble de ces relations objectives ne peut être réduit ni aux interactions bilatérales qui se nouent de manière formalisée et explicite entre les acteurs économiques (souvent exprimées par la métaphore du réseau), ni dans la valorisation économique et monétaire qui se traduit dans les prix en même temps que les prix introduisent un mode de relation objective particulièrement puissant parce qu'universel, c'est-à-dire ayant prise sur tous les univers sociaux.

De même, on ne peut plus poser séparément la question de la représentation des choix et celle de leur coordination : les termes même du choix et la caractérisation des comportements qui en résultent ne sont pas coordonnés ex post mais sont constitutivement l'expression, la réalisation d'un certain ordre social qu'ils produisent et dont ils sont le produit.

• *Des mécanismes de marché différenciés*

En introduisant un espace d'interactions plus large que celui du prix des produits, on ouvre une difficulté redoutable pour la compréhension du rôle du marché comme mécanisme créateur d'ordre social. Le grand avantage du dispositif des prix est, par hypothèse, de fonctionner de la même façon partout où il est à l'œuvre ; inutile donc de s'intéresser à la logique de constitution des valeurs propre à un univers social particulier. Dans cette perspective, les prix de marché sont censés exprimer, sans aucune distorsion ni aucun effet propre, les valorisations spécifiques à chaque univers social, la seule source d'imperfection reconnue étant liée aux structures, définies ici par le pouvoir de marché (pouvoir sur le niveau des prix) dont disposent certains acteurs.

Une manière de s'en persuader consiste à analyser le fonctionnement d'univers auxquels la logique marchande est particulièrement étrangère (le marché de l'art, de la science, des dons de sang). Une autre consiste à voir comment des objectifs marchands peuvent être servi par des mécanismes non marchands : on pense ici à l'ouvrage de Biggard [1988] consacré aux organisations de vente directes qui mobilisent toutes les ressources de la familles et des réseaux privés pour parvenir à réaliser des profits économiques considérables.

• *Les marchés forment une structure*

Réduit au mécanisme de régulation par les prix, le marché n'a ni taille ni terrain d'action particuliers d'un point de vue théorique, à moins de considérer l'atomicité d'un nombre infini d'acteurs comme la bonne dimension d'un véritable mécanisme de marché, pur et parfait. On peut passer sans rupture réelle sous le rapport du fonctionnement des mécanismes de marché, du fonctionnement global du marché mondial qui relie les économies (de marché) aux marchés régionaux voire locaux, en conservant une logique d'équilibre général ou bien encore, si l'on adopte une logique des produits du marché mondial de l'énergie, au marché des producteurs de tourbe écossais. C'est à défaut de disposer d'une représentation théorique satisfaisante que l'on est renvoyé à la mesure empirique des substituabilités entre produits⁷.

Dès que l'on pense les marchés comme un des éléments de coordination entre des espaces sociaux structurés, on ne peut pas ne pas voir la hiérarchie qui structure les relations entre ces marchés. Il ne s'agit pas d'une hiérarchie de commandement ; elle se réalise suivant plusieurs ordres d'appartenance : il y a une hiérarchie géographique, technologique, financière (etc.) des marchés dont le marché pétrolier est une inépuisable source d'illustrations. C'est cette idée même qu'exprime la critique que Kaldor fait à Robinson lorsqu'il se demande ce que ferait J. Robinson « si la demande de cigarettes de la boutique d'un village [était] plus affectée par le prix de la bière de la boutique d'en face que par le prix des cigarettes de la ville la plus proche » (cité dans B. Reynaud, 1982).

Enfin cette hiérarchie n'est pas seulement un ordre spontané, mais un ordre organisé, par les acteurs du marché et leurs associations professionnelles d'une part, par la législation et l'Etat d'autre part.

• *La structure est source de dynamique*

Le marché comme terrain d'interactions spécifiques entre des espaces sociaux structurés est un puissant facteur de changement. Même s'il n'a pas des effets uniformes, on l'a noté plus haut, le mécanisme de marché et la valorisation monétaire qui l'accompagne introduisent un mode d'évaluation universel qui force des univers sociaux éloignés à se confronter et à venir combler ce que Burt [1992] appelle des "structural holes".

Si la géologie tarde à pénétrer le monde pétrolier, ce n'est pas seulement parce que les gens de pétrole ne lisent pas de géologie ; c'est aussi parce que les objectifs de profits économiques, du moins la compétence spécifique que requiert la valorisation économique de compétences qui ne le sont pas, sont en partie étrangers aux géologues. Cependant, si la géologie des hydrocarbures n'est pas nécessairement le terrain dominant du point de vue des professionnels de la géologie, il n'est pas certain que les profits économiques considérables que la géologie a pu en définitive tirer de son entrée sur le terrain pétrolier n'aient pas eu des effets importants sur le développement de la géologie elle-même.

Plus généralement, les prix ont un rôle beaucoup moins important dans les marchés ainsi définis. L'essentiel de la concurrence se joue entre des produits qui ne verront pas les chaînes de production, entre des projets qui ne livreront jamais aucun produit, entre des entreprises qui ne déposeront jamais leurs statuts, entre des choix d'organisation qui ne seront mêmes pas ébauchés. L'ombre des prix flotte probablement sur ces décisions avortées, parce qu'il faut bien apporter les éléments d'un « chiffrage » pour les légitimer, mais l'essentiel tient à la confrontation de points de vue et de logiques multiples, organisée à l'intérieur des entreprises, des groupes, mais aussi entre les entreprises, notamment avec l'intervention des détenteurs des ressources financières, suivant des processus de décision pour une grande part collectifs. Le concept de concurrence qui doit être mis en œuvre pour analyser le marché est plus large que celui de concurrence en prix : il sollicite la confrontation de logiques qui doivent être appréhendées pour elles-mêmes et dont les prix sont autant le reflet que les guides.

cadre académique, que pour évaluer les possibilités d'un nouveau produit, dans un cadre opérationnel, ou encore pour mettre en œuvre le droit de la concurrence dans un cadre juridique. La question du marché revêt alors un statut strictement empirique et il s'agit seulement d'adopter un niveau de rupture satisfaisant dans la « chaîne des substituts », pour reprendre le critère proposé par J. Robinson (cf. B. Reynaud 1982), en fonction des objectifs poursuivis par l'étude.

⁷ La question de la définition du marché est souvent ramenée à celle de ses limites, celle du marché pertinent pour mener à bien une étude de marché, c'est-à-dire aussi bien pour mener à bien une étude économétrique, dans un

Références :

- Biggart N. [1988], *Charismatic capitalism*. The University of Chicago Press, Chicago.
- Bourdieu J. [1996], *Anticipations et ressources finies. Le marché pétrolier américain dans l'entre-deux-guerres*. Editions de l'EHESS. Paris.
- Boyer R. [1996], « State and Market. A new engagement for the twenty-first century », in Boyer & Drache (eds) *States Against Markets. The Limits of Globalization*. Routledge, London.
- Braudel F. [1985], *La dynamique du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- Burt R. [1992], *Structural Holes. The Social Structure of Competition*, Harvard University Press. Cambridge.
- Chiappori P.A., Orfali K. [1997], « Préférences et interactions : une mise en perspective » *Revue Française de Sociologie*, 38 (3) : 429-464.
- Coase R. [1937], « The Nature of the Firm », *Economica*, 4 : 386-405.
- Cohendet P. [1997], « Apprentissage organisationnel et cohérence : l'importance économique de la notion de réseau », in B. Reynaud (éd.), *Les limites de la rationalité. Tome 2 : Les figures du collectif*. La Découverte, Paris.
- Eymard-Duvernay F. [1994], « Coordinations des échanges et qualité des biens », in Orléan A. (Ed.) *Analyses économique des conventions*, Presses Universitaires de France, Paris
- Favereau O. [1993], "Théorie de la régulation et économie des conventions: canevas pour une confrontation" *Lettre de la régulation*, n°7 mai
- Fourie F. [1991] « The Nature of the Market: a Structural Analysis » in G. Hodgson, E. Screpanti eds, *Rethinking Economics: Markets, Technology and Economic Evolution*, Aldershot, U.K. Elgar.
- Guesnerie R. [1997] *L'économie de marché*. Paris, Flammarion.
- Hart O. & Moore J. [1988], « Incomplete Contracts and Renegotiation », *Econometrica*, vol. 56 n°4, Juillet : 755-785.
- Jensen M. & Meckling W. [1976], « Theory of the Firm: Managerial Behavior, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, vol. 3.
- Moss A. [1984], *Markets and Macroeconomics: Macroeconomic Implications for Rational Individual Behaviour*, Blackwell.
- Reynaud B. [1982], « Les contenus théoriques du concepts de branche dans une problématique de définition de la branche d'édition de livres », in *Economie industrielle - Problématique et méthodologie*, ADEFI (ed.), Paris, *Economica* : 83-106.

^oJe tiens à remercier vivement Bénédicte Reynaud pour son aide et ses conseils.

PUBLICATIONS

Théorie de la Régulation et SSA

Aglietta Michel, *Régulation et crises du capitalisme*, ed. Odile Jacob, Paris, 2^e édition, 1997.

Pour cette nouvelle édition, Michel Aglietta a écrit une Postface : "Le capitalisme au tournant du siècle : la théorie de la régulation à l'épreuve de la crise".

Reich Michael, "Social Structure of Accumulation theory: Retrospect and Prospect", *Review of Radical Political Economics*, 29 (3): 1-10.

Lippit Victor D., "The Reconstruction of a Social Structure of Accumulation in the United States", *Review of Radical Political Economics*, 29 (3): 11-21.

Théories des institutions

Orléan André, "Jeux évolutionnistes et normes sociales", *Economie Appliquée*, tome L, n°3 : 177-198.

Stein Johan, "How Institutions Learn: A socio-Cognition Perspective", *Journal of Economic Issues*, vol. XXXI, n°3, septembre : 729-740.

Rapport salarial

Cette Gilbert & Taddéi Dominique, *Réduire la durée du travail : de la théorie à la pratique*. Paris : Le Livre de Poche, Collection Inédit, Sciences Sociales, Librairie Générale Française, 1997.

Conseil Supérieur de l'Emploi, des Revenus des Coûts, Minima Sociaux. Centre prospective et insertion. La Documentation Française, Paris, 1997.

Kato Tetsuro & Steven Rob (Eds), *Is Japanese Management Post-Fordism ?* Tokyo : Mado-Sha, 1993.

Létourneau Jocelyn, "L'emploi en contexte d'économie migrante et de société concurrentielle", *LIIème Congrès des relations industrielles de l'Université de Laval*, 1997.

Mishel Lawrence, Bernstein Jared & Schmitt John, *The State of Working America 1996-97*, Economic Policy Institute Series. Armonk : M.E. Sharpe, 1997.

Parienty Arnaud & Combemale Pascal, Technologie et chômage, un couple à histoires, *La Recherche*, n° 301, Septembre 1997 : 56-62.

Transformations de l'Europe Centrale et Orientale

Andreff Wladimir, "Cinq ans de mutation économique en Europe de l'Est : quelle interprétation ?" *Relations sociales et acteurs sociaux à l'Est*, Espaces Marx, L'Harmattan, Paris, 1996 : 15-27.

Andreff Wladimir, "L'impact de la mondialisation du capital sur les économies est-européennes", *La Pensée*, n° 309, 1997: 41-60.

Andreff Wladimir, "Pays de l'Est et Union européenne: convergence ou congruence ?" dans J.-P. Faugère et alii (sous la dir.), *Convergence et diversité à l'heure de la mondialisation*. Economica, Paris, 1997 : 229-240.

Andreff Wladimir, "Les entreprises du secteur public dans le processus de transformation économique", *Sektor publiczny w Europie: Doswiadczenia francuskie i polskie*, Kolegium Ekonomiczno-Spoleczne, Szkoła Główna Handlowa, Warszawa 1997 : 79-130.

Motamed-Nejad Ramine (sous la Direction), *URSS et Russie : Rupture historique et continuité économique*, PUF- Actuel Marx, Paris, 1997.

Economie internationale

Andreff Wladimir, "Vers la formation d'un capitalisme mondial", *L'Expansion Management Review*, décembre 1996 : 60-69.

Andreff Wladimir, "Le règne des firmes multinationales globales ?", *Sciences Humaines*, n° 17, juin-juillet 1997 : 56-59.

Beaud Michel, *Le basculement du monde*. La Découverte, Paris, 1997.

Chesnais François, *La mondialisation du capital*, Syros, Paris, 1997 (2^e édition, 1^e édition, 1994).

Il s'agit d'une nouvelle édition entièrement révisée qui comporte un chapitre supplémentaire sur la mondialisation comme nouveau régime d'accumulation à dominante financière et rentière.

Hugon Philippe, *Economie Politique internationale et Mondialisation*. Economica, Paris, 1997.

Histoire économique

Rollinat Robert, *La nouvelle histoire économique*. Editions LIRIS, Paris, 1997.

Europe

Erixon Lennart, *The Golden Age of the Swedish Model*. Institute for Social Research, Oslo, 1997.

Visser Jelle & Hemerijck Anton, *A Dutch Miracle*. University Press, Amsterdam, 1997.

Industrie, Changement technique, Mondialisation

Palloix Christian & Rizopoulos Yorgos, *Firmes et économie industrielle*. L'Harmattan, Coll. Economie et Innovation, Paris, 1997.

Thèses

Thomann Bernard, *Les mutations du système de relations professionnelles « à la Japonaise » : les enjeux institutionnels et idéologiques*. Thèse de Doctorat E.H.E.S.S. Soutenue le 2 juillet 1997.

Hwang Hee-Young, *Apprentissage organisationnel et coordination dans l'entreprise : application au cas d'une firme coréenne*. Thèse de Doctorat E.H.E.S.S. Soutenue le 24 Novembre 1997.

CONTROVERSE

Bref commentaire sur le texte de Georges Liagouras: La théorie de la régulation face à l'émergence d'un capitalisme post-industriel (La Lettre de la régulation n° 21, juin 1997)

A propos du capitalisme post-industriel et de la théorie de la régulation

Wladimir Andreff

Georges Liagouras a soulevé dans son texte un problème redoutable - l'intégration dans la théorie de la régulation (TR) de l'émergence d'un capitalisme post-industriel aux fondements duquel on trouve chaque jour davantage d'activités de service, immatérielles, en particulier celles "subordonnant dans le mouvement du capital une partie toujours plus grande des ressources cognitives et communicationnelles". Il a en même temps introduit à ce qui devrait devenir inéluctablement l'un des principaux - voire le principal - axes du programme de recherche de la TR dans les prochaines années à la fois pour des raisons conceptuelles et en rapport avec l'évolution des faits. Certes, le terrain n'est pas vierge, y compris au sein et à proximité de la TR: G. Liagouras mentionne, fort à propos, les travaux de J. de Bandt, E. Brousseau, P. Petit, C. du Tertre notamment.

Il me semble cependant que le "nouveau modèle d'organisation de l'activité productive" qui nous est présenté, tout en mettant correctement l'accent sur des spécificités propres au capitalisme post-industriel (investissements matériels surdéterminés par les investissements immatériels, organisation en réseaux, travail cognitif et de communication, etc.), en néglige deux autres, tout aussi importantes: une sorte de "fusion" entre les activités de production matérielle et les activités de service (en particulier celles à fort *input* en connaissance, information et communication) d'une part, et d'autre part l'internationalisation accrue de l'organisation de la production qui se développe sur la base de ces activités de service, cognitives et de communication (internationalisation qui est partie prenante de ladite mondialisation ou globalisation relevée dans d'autres contextes analytiques). La prise en compte de ces deux éléments est lourde d'incidences sur l'analyse de la productivité et de la division du travail (au sein des organisations, des économies nationales et internationale), et sur la conceptualisation du mode de régulation du capitalisme post-industriel émergent.

S'agissant de la "fusion" entre activités industrielles et tertiaires, c'est un phénomène de plus en plus général dans la production des biens industriels à haute technologie (environ 80% de la valeur d'un ordinateur est composée d'intrants immatériels) et dans la production de ce que je nommerai faute de mieux la production des services "modernes", pour les distinguer de ceux du coiffeur ou du maître d'hôtel. Peut-être conviendrait-il mieux de les nommer *services industrialisés*; par exemple, la mise à disposition de données sur les taux d'intérêt et les taux de change en tout point du monde, service absolument indispensable aujourd'hui à l'activité bancaire, exige comme intrants (et donc comme investissement préalable d'autres firmes) l'usage d'ordinateurs interconnectés par un réseau de communication télématique relayé par satellite. Les exemples de transmission d'informations directement intégrées à la production sont encore plus nombreux dans l'industrie. La fourniture de ces services industrialisés requiert des intrants et des investissements matériels à fort contenu technologique. La production des biens à haute technologie et celle des services industrialisés s'enchevêtrent de plus en plus dans une espèce de "complexe tertiario-industriel", le même sous-ensemble de

firmes (le plus souvent multinationales) cherchant à participer à la fois à la production d'informatique, de moyens de communication (multimédias, etc.), de bases de données et des services qui en découlent.

On voit immédiatement que la définition et surtout la mesure de la productivité sont à revoir, et s'avèrent malaisées, pour de telles activités complexes mêlant des intrants matériels et immatériels dans la production de biens matériels, aussi bien que dans celle des services industrialisés. En tout cas, l'analyse de la productivité de ces complexes "tertiario-industriels" d'activités, typiques du capitalisme post-industriel émergent, met fin aux théories basées sur la faible productivité des services, contemporaines de l'ancien capitalisme industriel. Il y a même tout lieu de penser que la fourniture des services industrialisés, dont la production intègre des intrants semblables à ceux qui permettent la fabrication des biens industriels à haute technologie, recèle des niveaux de productivité et un potentiel de gains de productivité supérieurs à ceux de la plupart des biens matériels (ceux qui sont produits par les activités industrielles qui ne sont pas *high tec*). Avec des instruments de mesure encore peu adéquats, on observe aujourd'hui que la production des services industrialisés devient prépondérante dans les économies du capitalisme post-industriel, que la croissance de ces services est plus rapide que celle du PIB, qu'ils attirent des investissements quelque soit le cycle conjoncturel contrairement à d'autres industries, qu'ils concentrent les trois-quarts des investissements directs étrangers - IDE - dans le monde, que la productivité et la rentabilité y sont supérieures comparées à celles des autres "secteurs" (et firmes). Les notions habituelles de secteur, en particulier le découpage secondaire-tertiaire, et de branche sont également à revoir de fond en comble du fait de la "fusion" d'activités matérielles et immatérielles, mais aussi du fait de la mondialisation de ce "tertiaire industriel"¹. Ce qui vient d'être dit suffit à imaginer le renouvellement nécessaire de l'analyse théorique de la division du travail au sein de la firme, dans chaque économie nationale (notamment de nouvelles grilles d'analyse sectorielle) et au niveau de la DIT, requis de toute théorie qui voudrait rendre compte de cet aspect du capitalisme post-industriel émergent. C'est l'un des défis qui s'offre à la TR.

L'internationalisation des activités productives est assurément une autre caractéristique du capitalisme post-industriel repéré par G. Liagouras. On la minimise parfois en n'observant que l'internationalisation des échanges, qui est beaucoup moins rapide depuis trois décennies que l'internationalisation de la production (le taux de croissance de l'IDE dans le monde est chaque année un multiple de celui des échanges mondiaux). A son tour l'importance de l'internationalisation de la production est parfois minorée en la comparant à la globalisation financière, car en effet le taux de croissance des transactions financières internationales est, depuis les années 80, supérieur à celui de l'IDE. Mais il faut remarquer que la globalisation financière exige comme ingrédient la fourniture de nombreux et importants services industrialisés, tels que ceux que j'évoquais plus haut, dont elle tire en partie la croissance quelque soit le cycle conjoncturel. D'autre part, l'internationalisation de la production s'effectue de plus en plus grâce à des activités productives à localisation flexible, cette flexibilité étant largement fonction de l'importance des intrants immatériels, à base de ressources cognitives, d'information et de communication, dans le processus de production des firmes

¹ Sur ce point: W. Andreff, La disparition de la firme et du système productif national comme issue de la mondialisation du capital?, dans C. Palloix, Y. Rizopoulos, eds., *Firmes et économie industrielle*. L'Harmattan, 1997, 16 pages.

multinationales. Ayant développé cet aspect ailleurs¹, je n'allonge pas davantage mon bref commentaire sur cet aspect crucial de l'émergence du capitalisme post-industriel. Sauf à préciser un point: plus le poids de la production des services industrialisés augmentera par rapport à celui des biens industriels matériels, plus la mondialisation du capitalisme post-industriel devrait reposer sur l'internationalisation de la production et proportionnellement moins sur les échanges internationaux de produits matériels (exportations). En effet, la quasi-totalité des services ne sont pas exportables au sens où le sont les produits matériels, ce qui a régulièrement donné plus d'importance à l'IDE qu'à l'échange international dans les activités de service.

En revanche, les services industrialisés ont une propriété beaucoup plus intéressante que celle de ne pas être exportables. La plupart d'entre eux sont instantanément transférables en temps réel en n'importe quel point du globe, où ils peuvent être instantanément intégrés dans la partie productive, cognitive ou informationnelle de l'activité d'une filiale localisée à l'étranger (*a fortiori* de son laboratoire de recherche, de son service informatique, de ses autres services). Le transfert international de services industrialisés ouvre ainsi de nombreuses opportunités techniques à la localisation (délocalisation, relocalisation) flexible des activités productives en ces points du globe où elle est plus rentable. Ici encore l'incidence sur la division du travail au sein de la firme multinationale et sur la DIT est considérable. Les écarts de productivité entre les différentes localisations d'une firme multinationale tendent à se réduire ou à disparaître alors que les écarts de salaires subsistent ou n'évoluent pas au même rythme, ce qui à son tour peut déterminer des délocalisations-relocalisations à répétition. Quant à la DIT perçue dans les échanges mondiaux, elle donne une vision de moins en moins complète de la réalité, car une part de la DIT réelle passe par des transferts de services industrialisés vers la production délocalisée et se substitue à des échanges de produits matériels (à l'intérieur ou à l'extérieur des firmes multinationales). Une théorie du capitalisme post-industriel émergent ne serait pas crédible si elle n'intégrait l'explication de ces aspects de la réalité, et ne réfléchissait à la façon de les mesurer. Dans ces conditions, ce n'est pas seulement la conception habituelle de la productivité par produits ou par secteurs qui fait problème, mais aussi celle de productivité évaluée au niveau d'une économie nationale. Il est certain que la TR n'est pas la plus mal placée pour relever cet autre défi théorique. Peut-être au prix de l'abandon de certains réflexes de pensée acquis pendant vingt ans, notamment en fondant davantage l'analyse des régulations et des trajectoires économiques nationales dans un ensemble plus vaste?

NOUVELLES DES CORRESPONDANTS DE LA LETTRE DE LA REGULATION

ARGENTINE

L'équipe supervisée par Julio César NEFFA vient de publier sous le titre *Teoría de la regulación: estado de los conocimientos*, le 2^{ème} tome de la traduction de l'ouvrage édité par Robert Boyer et Yves Saillard: *Théorie de la Régulation. Etat des savoirs*. On peut se procurer cet ouvrage auprès de l'Association Trabajo y Sociedad, Oficina de Publicaciones del CBC, Universidad de Buenos Aires Ciudad Universitaria - Pabellón - PB. (1428) Buenos Aires, Argentina (tél. +780-1546 - Fax : + 786-5601)

¹ Voir W. Andreff, *Les multinationales globales*. coll. Repères, Editions La Découverte, 1996 et W. Andreff, La déterritorialisation des multinationales: firmes globales et firmes-réseaux, dans B. Badie, M.C. Smouts, éd., *L'international sans territoire*, Cultures & Conflits, n° 21/22, Printemps-été 1996.

JAPON

L'Association RICE (Régulation, Institutions & Contemporary Economies) sous la direction de Toshio YAMADA, publie depuis 1996 une lettre trimestrielle en japonais sur l'approche en termes de régulation.

No.1 1-1-1996, Edité par M. HANADA

- Autour du International Symposium in Kumamoto « Japanese Economy and Regulation Theory », par Y. HIRANO
- Evolutionary Theory in Poland: EAEPE 1995, par K. YAGI
- (* Who and What * Nouvelle de Séminaires * Ex Libris * Postscript)

No.2 1-4-1996, Edité par A. ISOGAI

- Dialogue avec le Professeur J. Cartelier, par A. EBIZUKA
- Deuxième Séminaire International de Recherche Euro-Asie (Poitique), par J. WATANABE
- Japan Association for Evolutionary Economics, par K. YAGI

No.3 1-7-1996, Edité par Y. HIRANO

- Unproportional Productivity Growth and Accumulation Regime, par H. UNI
- Sur « Innovation and Endogeneous Growth » de B. Amable et M. Juillard, par TOH'YAMA
- « Skill Management » in Japanese Firms, par K. ISA
- Developing Pattern in East Asia and China, par To SHIN

No.4 1-10-1996, Edité par H. UNI

- Capitalisme japonais et compromis compagnie-iste, par T. YAMADA
- Institutional Analysis of Postwar Japanese Economy, par A. EBIZUKA, A. ISOGAI & H. UEMURA
- Recent Developments of Exploitation Theory in Mathematical Marxian Economics, par N. YOSHIHARA

No.5 1-1-1997, Edité par A. EBIZUKA

- Autour du Colloque International « Capitalisme japonais et crise contemporaine » (Paris, 16-18 Décembre 1996), par H. UEMURA
- Sur « Kapitalismus ohne Alternative? » de J. HIRSCH, par K. NAKAMURA
- At Amherst, par T. AMEMIYA

No.6 1-4-1997, Edité par Y. INOUE & T. NAKAHARA

- Sur « Variety of Capitalism and Varsity of Economic Theory » de G.M. Hodgson, par F. WAKAMORI
- Sur « La grande transformation de l'agriculture » éditée par G. Allaire et R. Boyer, par F. SUDA
- Sur « Régimes économiques de l'ordre politique » de B. Théret, par T. NAKAHARA

No.7 1-7-1997, Edité par H. UEMURA

- Une réflexion sur le concept « Rapport salarial », par Y. HIRANO
- Sur « Macroéconomie financière » de M. Aglietta, par A. SAKAGUCHI
- An Extension of Non-linear Theory of Business Cycle, par K. ISHIGAKI

No.8 1-10-1997, Edité par N. NABESHIMA

- Economie des institutions et Economie évolutionniste, par K. YAGI
- Circuit Theory and Monetary Approach, par K. KATAOKA
- Theory of Firms as « Organizational Capabilities », par K. HAGA

Bureau de Publication :

Toshio YAMADA, Université de Nagoya, School of Economics,
Chikusa-ku, NAGOYA, 464-01, Japan

« Beyond Convergence - Communication into the Next Millennium »

is the title of the Twelfth Biennial Conference of the International Telecommunications Society,
held in Stockholm June 21-24, 1998.

This conference is focusing on what will happen after the imminent convergence of communication, computing and media and is open to scholars, business managers and government officials from all around the world.

The ITS 98 Conference is hosted by the Centre for Information and Communications Research, the Stockholm School of Economics and the Swedish Transport and Communications Research Board.

More information is available at <http://www.its98.org>, where submission of abstracts is possible.

If you have any questions please contact Karolina Brodin, Conference coordinator

e-mail : karolina.brodin@cic.hhs.se or phone : + 46-8-7369547.